

DOSSIER FINANCIER

Exercice clos le : 31 août 2025

AASGARD QUALITE

Impase du Goëlo
22970 PLOUMAGOAR



TALENZ

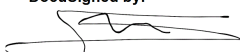
TOADENN

SARL AASGARD QUALITE

Dossier Financier

 **Bilan** Certifié conforme

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	10 198	2 640	7 559	6 767
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	738		738	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 936	2 640	8 296	6 767
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	26 642		26 642	
Autres créances	76 489		76 489	61 904
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 154		10 154	42 323
Charges constatés d'avance (3)	1 706		1 706	2 856
TOTAL ACTIF CIRCULANT	114 991		114 991	107 083
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	125 928	2 640	123 288	113 849
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SARL AASGARD QUALITE

Dossier Financier

Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 676	-2 167
Résultat de l'exercice	-4 407	-509
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	917	5 324
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	834	509
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 356	4 122
Dettes fiscales et sociales	113 181	92 299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		11 596
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	122 371	108 526
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	123 288	113 849
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	122 371	108 526
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié
conforme

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD QUALITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 123 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 407 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

■ Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles - Frais d'établissement et de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles - Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	7 280	2 918		7 280 2 918
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 280	2 918		10 198
Immobilisations financières - Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières		738		738
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		738		738
ACTIF IMMOBILISE	7 280	3 656		10 936

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	513	1 456		1 969
- Matériel de transport		671		671
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	513	2 127		2 640
ACTIF IMMOBILISE	513	2 127		2 640

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 576 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	738		738
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 642	26 642	
Autres	76 489	76 489	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 706	1 706	
TOTAL CREANCES	105 576	104 838	738
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges ou Produits financiers sur	1 283
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 283

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-2 167
Résultat de l'exercice précédent	-509
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	-2 676
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-2 676
TOTAL DES AFFECTATIONS	-2 676

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	8 000				8 000
Report à Nouveau	-2 167	-2 676	-2 676	-2 167	-2 676
Résultat de l'exercice	-509	509	-4 407	-509	-4 407
Total Capitaux Propres	5 324	-2 167	-7 083	-2 676	917

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 122 371 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	8 356	8 356		
Dettes fiscales et sociales	113 181	113 181		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	834	834		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	122 371	122 371		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	1 238
Personnel - Dettes provisionnés pou	37 813
Org. Sociaux - Congés Payés et char	10 264
Taxe formation continue	484
APCDNA	526
Etat - Charges A payer	4 765
TOTAL CHARGES A PAYER	55 090

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 706		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 706		

■ **Autres informations**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 9 034 euros
L'Indemnité de Fin de Carrière est estimée à 9 033,62 € au 31-08-2025.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

AÄSGARD Qualité

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 8 000 euros
Siège social : Impasse du Goëlo
22970 PLOUMAGOAR
953 678 695 RCS ST BRIEUC
(la « Société »)

DÉCISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 27 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

DEUXIÈME DÉCISION

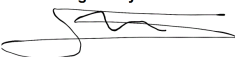
L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à -4 407,00 euros de la manière suivante :

- Perte de l'exercice : -4 407,00 euros
Au compte « **report à nouveau** », débiteur de : -2 676,40 euros
Qui s'élèvera ainsi à -7 083,40 euros

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

E732948BC01445F...